

Réunion Ministérielle du Conseil de Médiation et de Sécurité

Abuja, le 14 juin 2007

RAPPORT FINAL

1. La réunion du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO s'est tenue le 14 juin 2007 au siège de la Commission de la CEDEAO à Abuja en République Fédérale du Nigeria aux fins d'examiner la situation politique et sécuritaire dans la sous région.
2. Les Etats membres ci-après y étaient représentés :
 - La République du Bénin
 - Le Burkina Faso
 - La République de Côte d'Ivoire
 - La République de Gambie
 - La République du Ghana
 - La République de Guinée
 - La République du Libéria
 - La République du Mali
 - La République du Niger
 - La République Fédérale du Nigeria
 - La République du Sénégal
 - La République de Sierra Leone
 - La République Togolaise
3. Les organisations suivantes étaient également représentées :
 - Le Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest (UNOWA)
 - Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNCHR)
 - Le Bureau International du Travail (BIT)
 - Les Représentants Spéciaux du Président de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, au Liberia, au Togo et en Guinée.
4. La liste des participants est ci-jointe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

5. Le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale du Nigeria, Ambassadeur Akeem Baba AHMED, au nom de son Président, a souhaité la bienvenue aux Ministres et Chefs de délégations présents et leur a souhaité de fructueuses délibérations.

6. Dans son discours d'ouverture, S.E. M. Djibrill Yipènè BASSOLE Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, et Président du Conseil de Médiation et de Sécurité a souhaité à ses pairs la bienvenue à Abuja et a fait observer une minute de silence en l'honneur du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Togo et de la délégation sportive, victimes du crash hélicoptère le dimanche 3 juin 2007 survenu à l'aéroport international de Lungi (Sierra Leone). Il a ensuite tenu à féliciter S.E.M Olusegun OBASANJO, Ancien Président de la République Fédérale du Nigeria pour son rôle éminent dans la consolidation de la démocratie et du processus d'intégration dans la sous-région.
7. Abordant la situation politique et sécuritaire dans la sous région, M. BASSOLE a insisté sur l'urgente nécessité de promouvoir la stabilisation de nos frontières afin d'assurer la paix et la sécurité, conditions indispensables pour le renforcement de l'intégration régionale dans l'espace CEDEAO. Il a émis l'espoir que des discussions approfondies puissent avoir lieu dans ce sens.
8. A son tour, le Président de la Commission de la CEDEAO, le Dr. Mohamed Ibn CHAMBAS a félicité M. BASSOLE pour sa nomination en qualité de Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Faso, pays assurant la Présidence en exercice du Conseil de Médiation et de Sécurité. Il a procédé à un rapide survol de la situation politique et sécuritaire dans la sous-région, avant de rendre hommage au chef d'Etat pour leurs efforts inlassables dans la promotion de la paix et la stabilité dans la sous-région.
9. Monsieur Abou Moussa, représentant par intérim de Secrétaire Général des Nations Unies et l'Ambassadeur Kehinde OLISEMEKA Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire ont fait le point de l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire et ont marqué leur appréciation quant aux progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord de Ouagadougou.
10. Mme Marie Thérèse A. KEITA, représentant S.E.M. Ahmedou OULD-ABDALLAH envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest a félicité le Président du Conseil et transmis le message de disponibilité du bureau de l'envoyé spécial à s'investir aux

côtés de la CEDEAO dans la mise en œuvre des programmes identifiés. Elle a notamment souligné la nécessité d'une réflexion sur les questions relatives aux migrations, au chômage des jeunes, au trafic de drogue et au trafic humain à la consolidation, de la démocratie et au droit de l'homme en Afrique de l'Ouest.

II. ELECTION DU BUREAU

11. Le bureau mis en place est composé comme suit :

- Président : Burkina Faso
- Rapporteurs : République de Sierra Leone
République du Bénin

III. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

12. L'ordre du jour adopté est le suivant :

a) Cérémonie d'Ouverture

- Allocution de bienvenue de représentant du gouvernement de la République Fédérale du Nigeria.
- Discours d'Ouverture de S.E. Monsieur Djibrill Yipènè BASSOLE, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, Président du Conseil de Médiation et de Sécurité.
- Allocution de Dr. Mohamed Ibn CHAMBAS, Président de la Commission de la CEDEAO.

b) Séance à Huis Clos

- Election du Bureau.
- Adoption du projet d'ordre du jour.
- Présentation et adoption du rapport de la 1^{er} réunion du Comité des Experts chargés des Affaires Politiques, Paix et la Sécurité

- Questions diverses

c) Cérémonie de Clôture

- Adoption du Rapport.
- Motion de Remerciements.
- Discours de Clôture par le Président de la Réunion.

IV. PRESENTATION DU RAPPORT DU COMITE D'EXPERTS CHARGES DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

13. Monsieur Lazare GANSORE, Directeur du Département Afrique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, Président du Comité d'Experts, a présenté les résultats des travaux du comité chargé des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité.
14. Après avoir examiné ce rapport, le Conseil l'a adopté assorti des observations et recommandations sur les points ci-après:
- 14.1 Situation Sécuritaire dans la sous-région : ce thème constituait un point d'information au sujet duquel aucune décision n'était requise. Cependant, des contributions de qualité ont été enregistrées relatives à l'amélioration de la situation politique et sécuritaire.
- 14.2 En ce qui concerne la consolidation de la démocratie dans la sous-région, le Conseil, sur proposition de la délégation Béninoise a engagé la Commission à mener une réflexion sur la question du financement des élections en Afrique de l'Ouest. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a manifesté son intérêt et sa disponibilité pour accompagner cette initiative qui sera également examinée au cours de l'atelier de Praia.
- 14.3 Sur le compte-rendu relatif à la réunion de la Troïka, des éclaircissements ont été demandés par la délégation béninoise sur l'Accord de Partenariat Economique (APE). A ce sujet, le Président de la Commission, a donné les explications suivantes:

- La CEDEAO et l'UEMOA, conscients des effets adverses d'une libéralisation non maîtrisée sur les économies fragiles de la sous-région, et de la nécessaire prise en compte de mesures de mise à niveau et compensatoires dans certains domaines sensibles, se sont engagées dans un processus de négociation avec l'Union Européenne. Les négociateurs ont mis en avant les préoccupations ci-après :
 - la nécessité de la mise en place d'un accord intérimaire en attendant la finalisation de l'accord définitif. Un calendrier flexible doit remplacer l'actuel calendrier fixe de décembre 2007 ;
 - La mise en place d'un fonds de compensation destiné à couvrir les coûts d'ajustement et les pertes de revenus inhérents à la libéralisation des marchés de la sous-région ;
 - La mise en place et le financement d'une politique régionale économique, commerciale et d'investissement indispensable, apte à l'impulsion d'une dynamique propre aux marchés libres ;
 - Un accès favorable à certains produits locaux de la sous-région, aux marchés des pays de l'Union Européenne ;
 - Un meilleur recentrage des études d'impact sur les économies des Etats membres.

- Ces préoccupations sont dans une certaine mesure partagées par nos partenaires. A Accra le 20 juillet 2007 est prévue une rencontre des ministres des finances, du commerce, des affaires étrangères et de l'intégration en vue de parvenir à une approche commune et doter des négociateurs d'un mandat spécifique leur permettant d'entreprendre la prochaine phase des négociations prévue à Abuja le 27 juillet 2007 avec M. Louis MICHEL et M. Peter MANDELSEN. La nécessité d'élaborer à l'attention des Ministres en charge des questions des APE et devant participer à la rencontre d'Accra d'une note détaillée d'information et de mise à niveau, a été mis en exergue par plusieurs intervenants. Le Président de la Commission, qui a fourni les éléments préliminaires jugés très informatifs a pris l'engagement de répondre à cette attente. Le délégué de Côte d'Ivoire a informé le Conseil de l'organisation très prochaine d'un séminaire gouvernemental sur les APE dont il se propose de partager les conclusions avec ses pairs.

- 14.4 Par rapport aux migrations : le Conseil qui a donné un mandat spécifique à la Commission technique ad hoc a pris bonne note du rapport présenté par cette dernière. Le Conseil a cependant estimé que le rapport, bien élaboré et très informatif ne pouvait pas être adopté sous sa forme actuelle, assorti des réserves émises lors de son examen par le Comité des Experts. Le Conseil a demandé le réexamen dans un cadre beaucoup plus consensuel incluant tous les ministères impliqués en vue d'une adoption formelle future.
- 14.5 Par rapport au dépôt logistique de Freetown le Conseil a pris acte de la recommandation des chefs d'Etat-major. Il a cependant estimé qu'une présentation beaucoup plus succincte et motivée devrait être faite par la Commission assortie d'un projet de résolution à présenter à sa prochaine session.
- 14.6 Le Conseil a pris note de la recommandation présentée par la délégation libérienne en ces termes : "Rappelant que tous les Etats membres de la CEDEAO ont soit soutenu, ou voté en faveur d'un Traité sur le commerce des armes" : la Résolution 61/89 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 2006. Reconnaissant qu'un Traité sur le commerce des armes contribuera à compléter la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, nous soutenons un traité ferme et efficace, liant légalement toutes les parties, sur le commerce international des armes conventionnelles sur la base des engagements actuels dans le cadre de la législation internationale. Par ailleurs, nous demandons aux Etats membres de la CEDEAO qui ne l'ont pas encore fait, de soumettre leurs opinions sur le Traité sur le commerce des armes au Secrétaire général des Nations Unies.

V. QUESTIONS DIVERSES

15. Le représentant de la Sierra Léone a remercié le Président de la CEDEAO, le Président du Conseil de Médiation et de sécurité et le Président de la Commission de la CEDEAO, de leur engagement au développement de notre Communauté et des efforts inlassables déployés pour la promotion de la paix et la stabilité dans notre sous région. Il a saisi cette occasion pour présenter ses condoléances au Gouvernement et au peuple togolais à la suite de

l'accident d'hélicoptère de l'aéroport de Lungi. Il a par ailleurs, informé le Conseil de la mise en place d'un comité d'enquête avec la participation d'experts togolais, précisant que les résultats de cette enquête seront publiés partout.

VI. CEREMONIE DE CLÔTURE

- Adoption du rapport
16. Le Conseil a adopté le rapport du Comité Technique des Experts des Affaires Politiques, Paix et de Sécurité qui sera intégré dans le présent rapport.
- Motion de remerciement
17. L'Ambassadeur de la République du Niger à Abuja, représentant le Ministre des Affaires Etrangères a présenté la Motion de remerciement
- Discours de clôture
18. Dans son discours de clôture, Son Excellence, M.Djibrill Yipènè BASSOLE, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, Président du Conseil de Médiation et de Sécurité a remercié tous les participants pour leur contributions et leur a souhaité un bon retour à leurs destinations respectives

FAIT A ABUJA, LE 14 JUIN 2007

H.E DJIBRILL YIPENE BASSOLE

Président de séance

REUNION DE LA CEDEAO DU CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE

Motion de Remerciements

Le Conseil de Médiation et de Sécurité de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réuni à Abuja le 14 juin 2007 saisit cette occasion pour exprimer leur profonde appréciation à Son Excellence, Umaru Musa Yar'Adua, Président de la République Fédérale du Nigéria, le Gouvernement et le peuple Nigérian pour l'accueil chaleureux et fraternel et l'hospitalité qui leur a été réservé et pour les excellentes facilités qui ont été mises à leur disposition pour assurer le bon déroulement de leur travaux.

Ils expriment aussi leur appréciation au Président du Conseil de Médiation et de Sécurité pour la manière compétente et efficace avec laquelle il les a guidés pour assurer le succès de la réunion.

Finalement, les Ministres ont saisi cette occasion pour remercier Son Excellence Djibrill Bassolé et ont exprimé leur profonde gratitude pour son leadership dans la promotion de la paix et de la sécurité dans la sous-région, de même que le renforcement du processus d'intégration des Etats membres de la CEDEAO.

Fait à Abuja, le 14 juin 2007